

SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES (SCL) UNE RESTRUCTURATION QUI ANNONCE LE DÉSASTRE

UNE MYOPIE STRATÉGIQUE INQUIÉTANTE...

UNE RÉORGANISATION ANNONCÉE DEPUIS LONGTEMPS... ET MAL ENGAGÉE

Prévue au Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2022, la réorganisation du Service commun des laboratoires (SCL) devait se faire en trois étapes : État des lieux / Nouvelle offre scientifique / Réorganisation complète du dispositif.

Trois scénarios avaient alors été étudiés :

- **Efficience** : 4 laboratoires à terme, donc des fermetures à la clé,
- **Évolution** : ouverture vers d'autres thématiques et partenaires,
- **Adaptation** : maintien du SCL en s'ajustant aux opportunités.

En 2024, les organisations syndicales – dont la CFDT – se sont fermement opposées à toute fermeture de laboratoire. Sous la pression, l'Administration a abandonné ce scénario... mais a maintenu sa volonté de réorganiser en profondeur.

UNE OFFRE DE SERVICE RÉDUITE ET UNE SPÉCIALISATION FORCÉE

Le chantier engagé vise à :

- **Réduire** le nombre de domaines de 29 actuellement à 16 dans le futur,
- **Spécialiser** les laboratoires (Strasbourg : végétaux, Lyon : produits industriels, Montpellier : alimentaire, Rennes : alimentaire animal, Paris : stupéfiants + réponse PCF Roissy, Le Havre : produits pétroliers, ...)

Fragilisant ainsi le réseau des 11 laboratoires qui ne survivra pas en l'état à cette stratégie de spécialisation.

Sous couvert de "rationalisation", il s'agit, en réalité, de compenser la baisse drastique des effectifs et non d'augmenter la capacité analytique et d'expertise du SCL.

Pour la CFDT, cette logique n'est ni efficace ni soutenable à long terme.

SERVICE
COMMUN DES
LABORATOIRES,
OCTOBRE 2025



FERMETURES ET TRANSFERTS EN CASCADE

Les mouvements déjà actés ou en cours sont nombreux :

- Microbiologie, CITES, etc. : Fermeture du domaine de Bordeaux, transfert de l'activité à Montpellier (2/3) et Lyon (1/3) (effet au 1er janvier 2026).
- Boissons / Isotopie : Fermeture à Montpellier et transfert vers Bordeaux – objectif mars 2026.
- Jouets et Stupéfiants : Fin du doublon analyse des jouets (Marseille ou Lille) et réorganisation de l'activité Stupéfiants actuellement présente à Massy, Strasbourg, Lille et Marseille.

Ces transferts sans vision globale entraînent un véritable jeu de chaises musicales qui désorganise les équipes et épuise les agents.

LA POSITION DE LA CFDT DOUANE

La CFDT Douane soutient pleinement la lutte des agents du SCL pour maintenir leurs implantations et dénonce un management à courte vue, fondé sur le transfert de charges plutôt que sur une stratégie durable.

Pour la CFDT Douane, cette réorganisation du SCL fragilise notre mission de lutte contre la fraude (LCF) et les contrôles douaniers.

NOUS DEMANDONS :

- La suspension immédiate des fermetures et transferts tant qu'aucune étude d'impact sérieuse n'a été menée pour sécuriser la mission LCF,
- Le maintien des moyens humains et techniques indispensables pour nos contrôles.

La CFDT continuera de défendre les agents du SCL et l'ensemble des douaniers concernés par ces choix irréfléchis.

LE SERVICE PUBLIC SCIENTIFIQUE ET DOUANIER MÉRITE MIEUX QUE DES RÉORGANISATIONS À MARCHE FORCÉE. CETTE DÉCISION TRADUIT UNE MYOPIE STRATÉGIQUE INQUIÉTANTE !

